

Jour 1	Jour 2	Jour 3
8h30 : - Emargement - Présentation du formateur / Tour de table des apprenants - Attente des apprenants Présentation de la formation – Organisation des pratiques <i>REGLES DU JEU : sur mannequin : l'apprenant questionne, le formateur répond</i> 9h00 – 9h30 - Numéros d'urgence - Vigilances / alerte / protection / secours routier / dégagement d'urgence 9h30 – 11h00 - Obstruction des Voies Aériennes complète / incomplète - Bilan de conscience - Bilan respiratoire 11h00 – 11h15 : pause 11h15 – 12h30 : Mises en Situation en lien avec ce qui vient d'être abordé (vie courante)	8h30 – 9h30 Réactivation de mémoire : Mise en situation 9h30 – 11h00 L'urgence vitale avec matériel - Le charriot d'urgence - Le matériel de surveillance paraclinique - L'arrêt cardio-respiratoires dans le cadre professionnel avec matériel Adulte et nourrisson 11h00 – 11h15 : pause 11h15 – 12h30 : Mise en situation : - Arrêt Cardio-Respiratoire dans un service de soins	8h30 Réactivation de mémoire : Mise en situation 9h00 – 10h00 : Risques collectifs 10h00 – 10h15 : Pause 10h15 – 11h45 Risques collectifs (suite)
13h30 – 15h15 L'urgence vitale sans matériel (avec défibrillateur) L'arrêt cardio-respiratoire (ACR) dans le cadre privé - L'utilisation du Défibrillateur Automatique Externe Adulte, junior, bébé 15h15 – 15h30 : pause 15h30 – 16h30 : Mise en situation : Mise en situation d'urgence en privé	13h30 – 15h30 - hémorragies sur mannequin - malaises 15h30 – 15h45 : pause 15h45 – 16h30 ARBRE DECISIONNEL <u>Mise en situation</u> d'urgence	12h45 – 15h00 Traumatismes : - Positions d'attente - Cutanés : brûlures - Osseux - PLS à 2 - Relevage brancardage 15h00 – 15h15 : pause ☐ 15h25 – 16h00 : Accouchement inopiné 16h00 – 16h30 : questions – vérification réponses aux attentes des apprenants évaluation de la formation – remise des attestations
16h30 – FIN	16h30 – FIN	16h30 – REMISE DES ATTESTATIONS – FIN

Port du masque en cas de rhume, toux...

Public concerné : Tout professionnel de santé inscrit au Livre IV du Code de la Santé Publique

Objectifs de la formation :

- Être capable d'identifier une urgence à caractère médical et la prendre en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Savoir s'intégrer dans l'organisation face à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Adaptation de la formation en fonction du public :

Le CESU a pour mission d'adapter les formations dispensées en fonction du public accueilli. Si vous souffrez d'un handicap, merci de contacter le secrétariat avant le début de votre formation afin que nous puissions mettre en œuvre les adaptations nécessaires. Vous pouvez aussi joindre notre référente handicap Madame SIMONIN : simonin-c@chu-caen.fr Pour toute difficulté potentielle en début de formation, n'hésitez pas à échanger avec votre formateur.

Déroulement de la formation :

Votre formation alternera des périodes d'atelier avec réalisation de gestes pratiques, de mises en situations pratiques ainsi que d'observations, suivies de débriefing du groupe. Prévoir une tenue confortable, cheveux attachés.

Outils Pédagogiques mis en œuvre :

Mannequins de différentes taille connectés, simulant une hémorragie, pouvant être perfusés, DSA ou DAE, bassin d'accouchement, source d'oxygène, aspirateur de mucosités, charriot d'urgence complet avec drogues factices, garrots...

Environnement : lit médicalisé, table de nuit, adaptable, brancard, fauteuil d'examen...

Maquillage et différents accessoires pour les mises en situation.

Intervenants :

Les intervenants sont des soignants exerçant (ou ayant exercé) dans un service d'urgence ou apparenté (bloc opératoire, réanimation, SAMU...)

Validation de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) :

L'obtention de l'attestation est soumise à votre présence à la totalité de la formation ainsi qu'à votre participation active sur la totalité de la formation comportant au minimum la prise en charge deux mises en situations, dont un arrêt cardio-respiratoire.

Votre attestation a une **validité de 4 ans** (inscrite sur votre attestation).

Pensez à vous inscrire pour une requalification AFGSU niveau 2 **un an avant la date d'échéance** afin de ne pas perdre le bénéfice de votre formation.

Tout dépassement de la date de validité de la formation entraîne obligatoirement l'inscription à une nouvelle formation initiale de 3 jours.

L'attestation vous est remise en fin de formation, une copie à transmettre à votre employeur.

Référentiels :

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)
- Référentiel du PSC1
- Recommandations ERC 2025-2030 sur l'arrêt cardiaque (Conseil Français de Réanimation Cardio-Pulmonaire <http://www.cfric.fr/>)
- Référentiel de l'ANCESU

Supports :

- Livret de fin de formation : Accessible sur tout support numérique : [Livret-fin-de-formation-AFGSU.pdf \(chu-caen.fr\)](#)
- Livret SSE gouvernement français du 20 novembre 2025 : [Livret-SSE-gouvernement-Francais-20-novembre-2025.pdf](#)

Application téléchargeable gratuitement :



Evaluation à distance de la formation : Dans le cadre de l'amélioration de nos pratiques, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le questionnaire de satisfaction rempli ([EVALUATION AFGSU \(chu-caen.fr\)](#)) 3 mois après la fin de votre formation à : secretariat-cesu@chu-caen.fr.